EXPO-OUEST INTERNATIONAL

CARNET DE ROUTE RSE

NOTRE DÉMARCHE

RSE

Au coeur de nos engagements, la RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises, nous pousse à aller plus loin dans notre contribution aux enjeux du **développement durable**, mais aussi **économique** et **sociétal**.

Elle constitue un **objectif commun** pour tous les membres de notre entreprise, ainsi que pour nos partenaires extérieurs.

NOS

RESPONSABILITÉS

en tant qu'acteur majeur de l'évènementiel :

- Avoir conscience de notre impact écologique et le réduire
- Soutenir le tissu économique local
- Valoriser nos salariés et partenaires

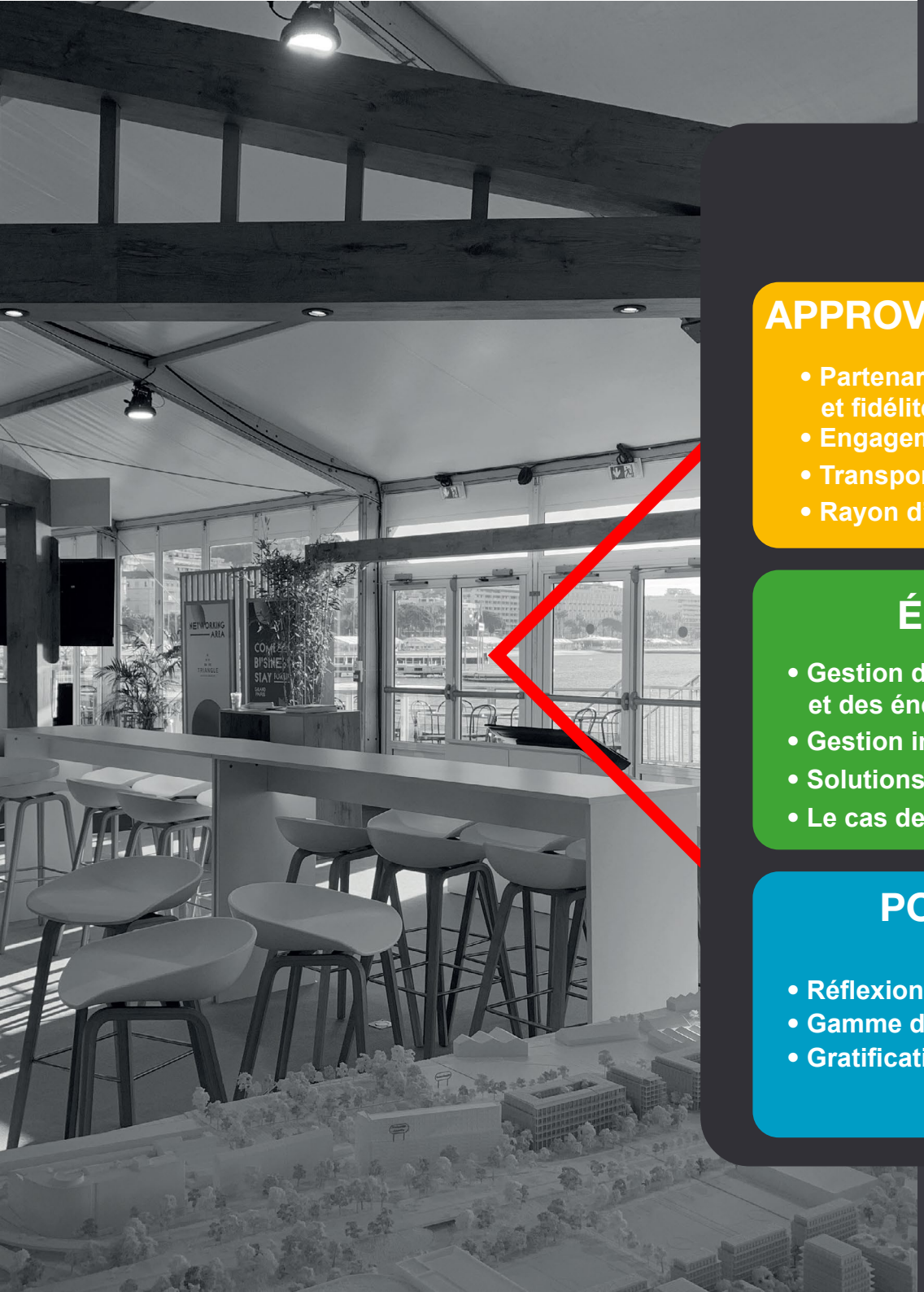

NOS AXES DE RÉFLEXION

APPROVISIONNEMENT

- Partenariat, engagement et fidélité
- Engagement associatif
- Transport
- Rayon d'action

COMMUNICATION

- Environnement de travail
- Formation et valorisation des salariés

ÉNERGIE

- Gestion des ressources et des énergies
- Gestion interne
- Solutions économiques sur site
- Le cas de l'éclairage

GESTION DES DÉCHETS

- Tri et seconde vie des matériaux
- Réutilisation
- Emploi de produits responsables
- Upcycling

POLITIQUE

- Réflexions et innovation
- Gamme de mobilier
- Gratification de l'équipe

RESSOURCES HUMAINES

- Démographie de l'entreprise
- Écoute des salariés
- Renforcement des liens

APPROVISIONNEMENT

• Partenariat, engagement et fidélité

Partenaires de la **marque Bretagne**, nous nous efforcons le plus possible à commander local, en termes de mobilier comme de matériaux, et mettons toujours **la qualité** comme premier critère dans nos recherches d'articles à ajouter à notre catalogue.

Au fil des ans, nous avons su tisser des **liens solides** avec nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients.

Le soutien de l'économie locale bretonne, et la loyauté envers nos partenaires fait partie intégrante de l'ADN d'EXPO-OUEST INTERNATIONAL depuis sa création; expression de la volonté de notre fondateur et président Laurent COLSENET.

Les évènements sont depuis un certains temps très demandeurs de **verdure naturelle**, qui n'est pas notre corps de métiers.

Nous avons donc depuis **plusieurs années** un partenariat avec un loueur de plante qui nous permet de répondre rapidement et efficacement à toute demande concernant des espaces verts en exposition.

• Engagement associatif

Nous travaillons également avec les associations **AMIDS** (*Association Malouine d'Insertion et de Développement Social*) et **ESATCO Quévert**, qui aident à la réinsertion de personnes en situation difficile, pour le nettoyage de nos panneaux.

EXPO-OUEST INTERNATIONAL est également partenaires de **manifestations culturelles locales** de petites et de grandes affluences.
Citons par exemple la *Carnavallée des Singes* de Plouër-Sur-Rance, le festival internationnale de la bande dessinée *Quai des Bulles* de Saint-Malo, ou encore l'*Open Guindé*, open de tennis se déroulant à Taden.

Nous sommes également à l'écoute de **petites associations**, souhaitant bénéficier de nos ressources en attente de traitement (comme la moquette d'évènements recents) pour enrichir leurs manifestations.

• Rayon d'action

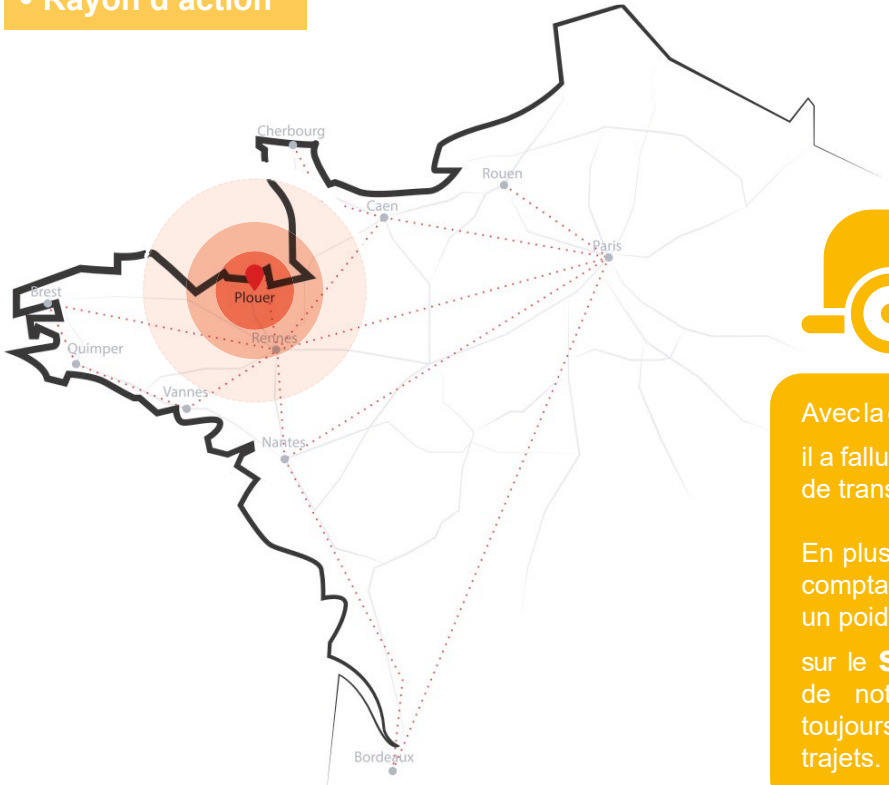

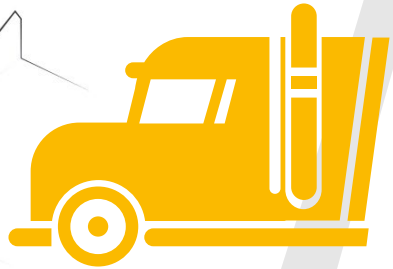

Avec la **croissance** d'EXPO-OUEST, il a fallut **repenser** notre manière de transporter nos marchandises.

En plus de notre flotte de véhicules, comptant 2 Partners, 4 fourgons et un poids lourd, nous nous appuyons sur le **soutien et l'expertise** de notre transporteur, en allant toujours vers une optimisation des trajets.

• Transport

La lutte contre les émissions de CO2 est un **enjeu majeur de notre époque**, et nous avons à cœur de limiter nos trajets au minimum.

Pour cela, nous veillons à **grouper** les allers et retours de nos véhicules, ainsi que ceux de nos partenaires, et **limitons les volumes transportés** en effectuant les montages et démontages sur place.

Outre le **bénéfice écologique** de cette poltique de transport, cette dernière a également un **impact économique** pour notre société, nous permettant de juguler la hausse des coûts de l'énergie.

Cela nous permet d'alléger le temps de transports de nos salariés et partenaires.

Nous avons investi dans un **nouveau poids lourd**, remplaçant notre DAF vieillissant.

Moderne et fiable, nouveau gros porteur nous permettra une **meilleure gestion** de la **vitesse** et du **carburant**.

COMMUNICATION

• Formation et valorisation des salariés

Afin d'être le plus vertueux en terme d'impact écologique, **nous sensibilisons nos collaborateurs et partenaires** à l'utilisation de produits verts et au traitement des déchets.

Nous chercherons toujours une **alternative** à la mise à la benne pour nos matériaux, meubles, outils, etc...

Qu'il s'agisse de **réemploi** (passer une cloison cassée en façade de comptoir) ou de **fabrication** (meubles, paravents, etc...), tout élément sera valorisé avant d'être jeté.

Outre l'aspect écologique de l'utilisation de produits verts, nous n'oublions pas les conséquences que peut avoir l'utilisation de produit nocifs pour l'environnement sur la **santé de nos collaborateurs**.

Produits d'entretien, colles et encres sont tous des produits **sûrs, bios et sans solvants**.

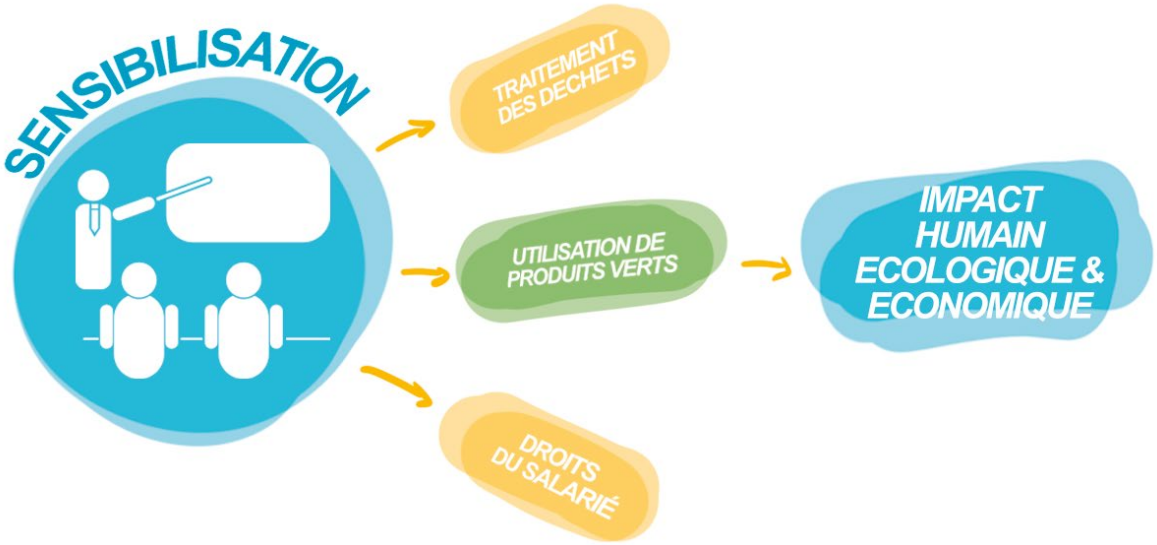

• Environnement de travail

Bien que composée de **deux parties** distinctes (la production et le bureau d'étude), notre société ne connaît pas réellement de séparation entre les équipes des bureaux et du dépôt, fonctionnant via un **dialogue constant** pour la préparation, la livraison et l'installation des différents chantiers.

L'équipe de production travail également à une **nouvelle organisation** de nos dépôts, afin d'**optimiser** le stockage de nos articles et d'**améliorer** les conditions de travail au sein de l'entreprise.

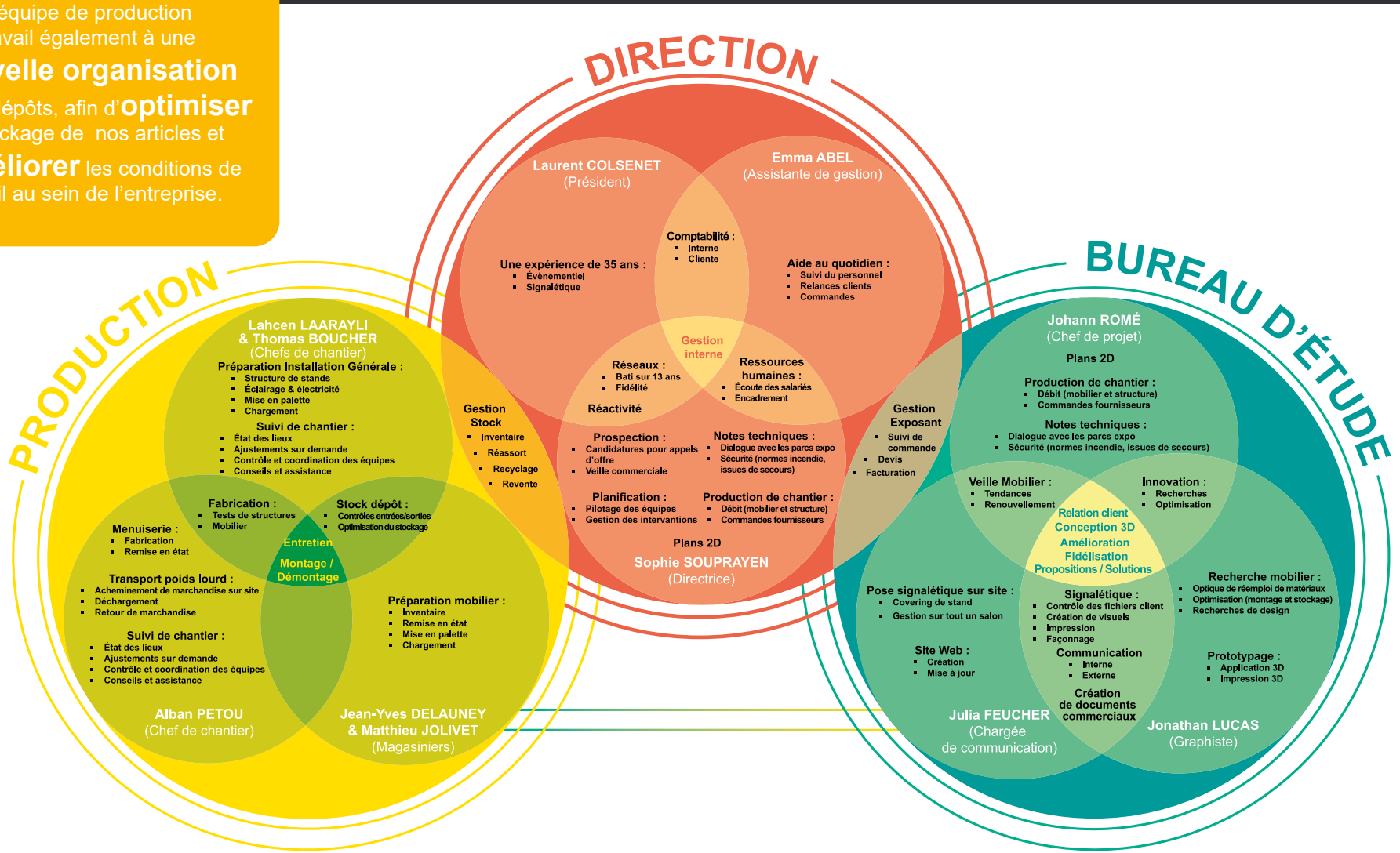

Crédit photo : Johann ROME

ÉNERGIE

• Gestion des ressources et des énergies

Dans une époque où le coût des énergies explose et où la transition écologique se fait plus pressante, nous devons **changer notre manière** de consommer l'énergie.

C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis plusieurs années, en **mutualisant** au maximum les trajets, de marchandise comme de personnel, mais aussi dans notre système d'éclairage et notre distribution électrique lors d'évènements.

Le **PVC que nous récupérons** après les évènements, quand il n'est pas collecté sur place ou repris par nos exposants, nous sert au dépôt comme protection de mobilier et de cloison lors du **conditionnement d'évènements ultérieurs**.

Il est ensuite collecter pour **recyclage et revalorisation**.

Nos déchets **papiers et cartons** sont quant à eux collectés dans une **benne dediée** au tri et à la collecte par notre centre de recyclage partenaire.

Il en va de même pour l'aluminium (poteaux, traverses, raidisseurs, barres d'accroche et de lestage de bâche).

• Gestion interne

Cette optique d'**optimisation de l'énergie** s'exprime aussi au sein même d'EXPO-OUEST.

Notre dépôt suit le mouvement, avec un passage à un éclairage LED en 2023.

Notre bureau d'étude a lui aussi opéré un changement, via la gestion du chauffage, programmé à distance pour ne pas consommer plus que de raison.

Quant à nos salariés, ils ont amorcé un changement de mobilité, en pratiquant le covoiturage et en venant au travail en vélo.

« **Moins de consommation et plus de sécurité** sont les maîtres mots de la gestion des énergies dans notre société. »

• Solutions économiques sur site

L'aboutissement de notre métier est la livraison d'un salon ou d'un stand de qualité, et l'**installation sur site** ne doit pas être en reste.

Aujourd'hui, les parcs d'expositions ont des consignes claires en terme de **sécurité**, mais aussi d'**environnement**.

Une installation **sûre et de qualité** permet une exploitation de salon en toute sécurité, mais également plus **économique en matière d'énergie**, mais aussi de **coût**.

Ces considérations économiques et environnementales ne doivent cependant pas impacter **l'aspect final du salon** pour les clients comme pour les visiteurs.

• Le cas de l'éclairage

La bonne visibilité d'un stand passe par son éclairage, afin qu'il soit **attractif**, en tenant compte de l'**économie d'énergie**, mais également du **coût** actuel de l'énergie.

Pour cela, nous n'utilisons que des **éclairages LED basse consommation** et des installlations électriques de qualité **limitant la consommation électrique** ainsi que **les risques d'incidents**.

Une consommation responsable est raisonnée conduit à un **impact écologique réduit**, mais aussi à une **économie d'argent**.

GESTION DES DÉCHETS

• Tri et seconde vie des matériaux

Trier et traiter nos déchets est une de nos principales préoccupation.

Lorsque nos clients ne récupérent pas leur signalétique (bâches, panneaux imprimés, etc...), nous orientons ces éléments vers le recyclage, via un **centre de recyclage partenaire**.

Nous sommes également partenaires de *Vents et Voyage* et *LB Artefact* qui redonnent une **nouvelle vie** à ces matières sous forme de sacs ou d'autres objets.

• Réutilisation

Nous veillons également à ne pas jeter nos éléments à la première dégradation.

Bénéficiant d'un système de cloisons et de mobiliers **modulaires**, il nous est possible de **réutiliser** un élément dégradé pour une **autre fonction**.

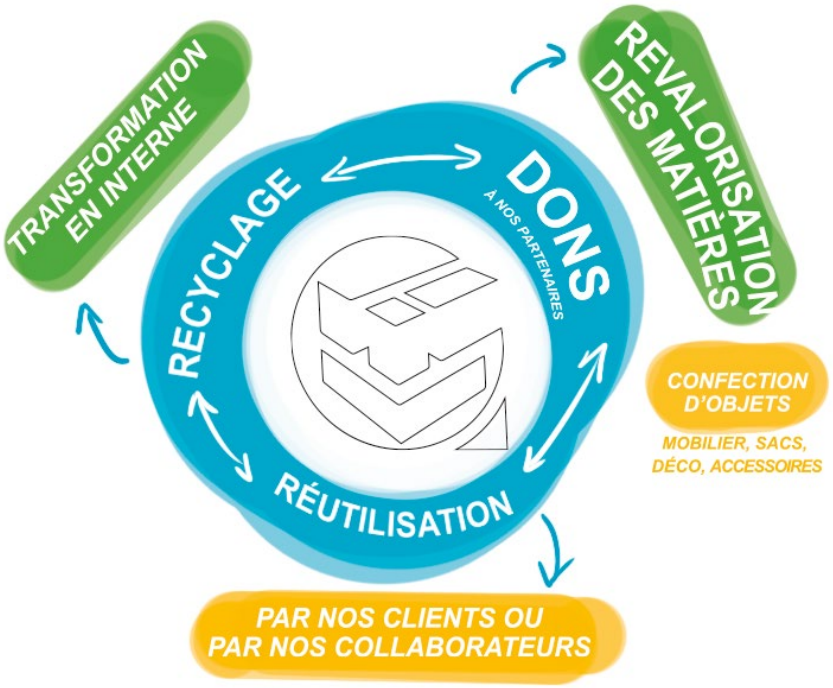

• Don

Il nous arrive également fréquemment de **donner** des matériaux après utilisation à des particuliers, des associations, ainsi qu'à nos propres salariés.

Cela permet à de **petites structures** d'obtenir les matières nécessaires à leurs évènements (souvent du réemploi de moquette).

Ces dons permettent également à des **particuliers** de réaliser **des travaux personnels** sans avoir à investir dans des matériaux via le circuit classique et de réaliser des économies substantielles.

Les éléments ainsi donnés peuvent trouver une sconde vie comme **cloisonnement, décoration et isolation**.

Concrètement :

Une cloison de remplissage en mélaminé format 1x2,4m, une fois endommagée, sera **retaillée** en façade de comptoir 1x1m, puis en côté de comptoir 0,5x1m.

Les éléments en aluminium (poteaux, raidisseurs, traverses) peuvent également être **recoupés** en interne en cas de casse.

Par exemple, un poteau de 2,4m pourra être réutilisé comme poteau de 1m pour des demi-cloisons ou des comptoirs.

• Emploi de produits responsables

L'évènementiel étant un secteur connu pour être gourmand en ressources, nous utilisons des matériaux **récupérables, recyclables et issus de productions controlées**.

Pour les **installations générales** de salons, nous utilisons des cloisons (bois ou modulaires) **réutilisables** d'un salon à l'autre.

Ainsi, nos éléments de moquettes, de verre ou encore d'aluminium répondent à ces critères; le bois que nous utilisons est issu de forêts gérées durablement (FSC, PEPFC, etc...).

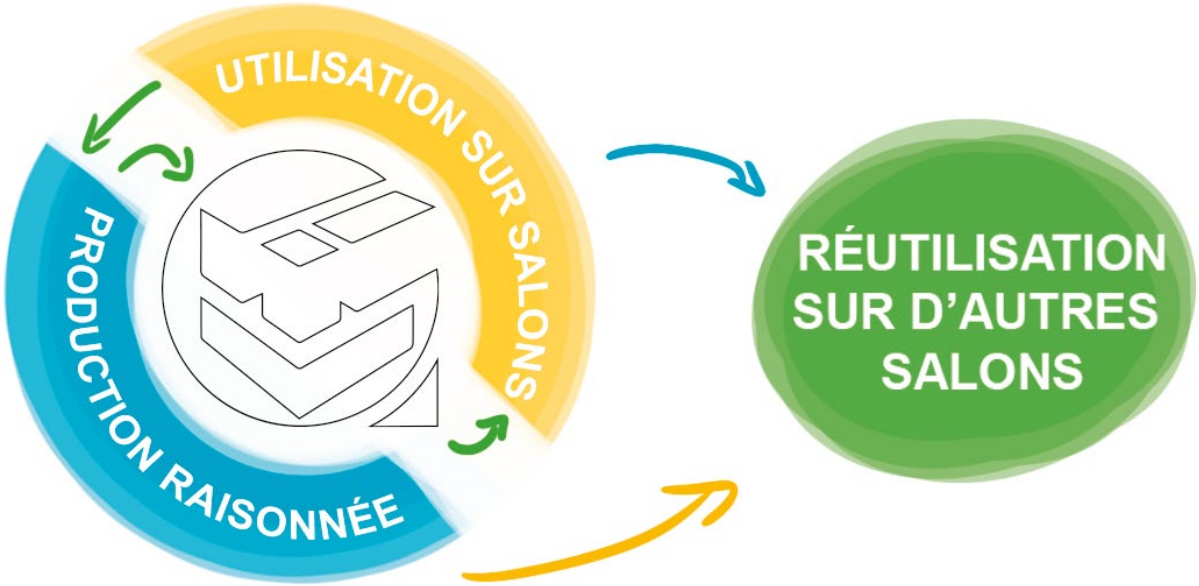

Par le recyclage, nos restes d'exposition qui ne sont pas réutilisés retournent sous forme de matière première chez nos fournisseurs, ou **revalorisés** par un centre de recyclage partenaire.

Nos supports de communication sont également récupérés par nos clients, dans une optique de **réutilisation**.

• Upcycling

Nous travaillons au **réemploi des matériaux en fin de vie**, pour créer de nouveaux articles (transformation en tables basses, comptoirs ou encore étagères).

Quelques exemples de mobiliers démontables et empilables :
- *Blocs étagères (droites et inclinées)*
- *Comptoir*
- *Table basse*

Ces meubles, démontables, permettront également un **gain de place** lors du stockage dans nos dépôts, mais aussi dans les transports vers nos évènements.

Bloc étagères réalisé à partir de mélaminé 19mm

POLITIQUE

• Réflexions et innovation

Faire des économies passe par une réduction des dépenses, mais également par une **gestion raisonnée des ressources** dont nous disposons.

35 ans d'expériences, c'est une **grande quantité** d'articles et de matériaux en état plus ou moins bon. Or, la mise à la benne a elle aussi un **coût**.

C'est pourquoi notre équipe cherche toujours des **moyens divers** pour se séparer de machandises sans passer par la mise au rebut.

• Gamme de mobilier

Comme évoqué précédemment, EXPO-OUEST passe par **des dons** à des partenaires, des associations ou encore de particuliers, afin de **revaloriser ce qui ne peut plus servir** pour l'installation de nos salons.

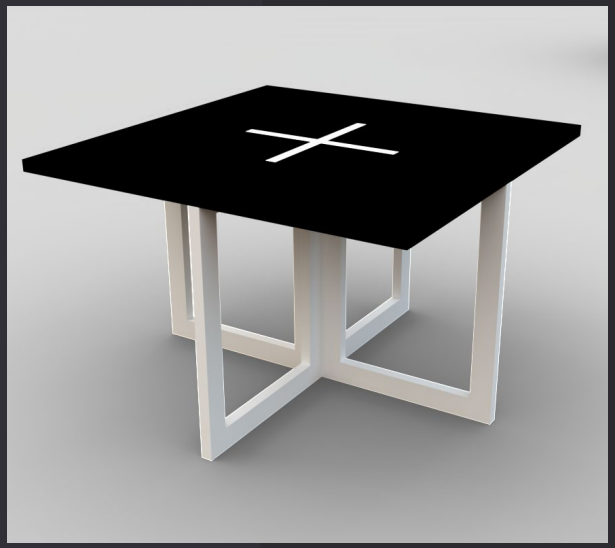

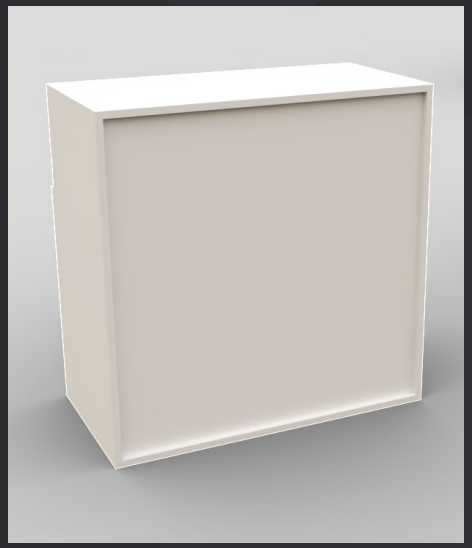

Notre équipe travail également à la **réutilisation** de matériaux sous la forme de **mobilier**.

Ce mobilier, pensé pour être **démontable**, nous permettra d'étoffer notre catalogue, mais aussi de réduire notre volume de stockage.

Par exemple, pour 10 comptoirs carré de 100x100x50cm, le volume de stockage passe de 5m^3 montés à 1m^3 démontés).

• Gratification de l’équipe

Une réflexion s’est également faite dans la **gestion** de l’entreprise.

En effet, le chiffre d’affaire EXPO-OUEST grandit, et la question s’est possée de savoir comment utiliser cet excédant, **le but étant de réinvestir** (nouveau mobilier, nouveau poids lourds, dépôt annexe), mais aussi de **récompenser** le travail de tous ses salariés, par la remise de primes, de chèques vacances, etc...

RESSOURCES HUMAINES

• Démographie de l'entreprise

L'équipe d' EXPO-OUEST INTERNATIONAL présente des **profils très variés**.

30% de collaboratrices et **20% de collaborateurs de plus de 50 ans** composent notre équipe.

Nos salariés viennent de milieux et formations différents; cette **variété de profils** fait toute la richesse de l'entreprise devant **toutes les situations** qui se présentent.

L'entreprise a également accueillie une assistante de gestion en alternance.

• Écoute des salariés

En passant par des **réunions fréquentes**, avec l'ensemble des salariés, ou seulement avec un pôle dédié (production, bureau d'étude), les informations sont **échangées entre les différentes parties,** afin d'améliorer l'environnement, la méthode et les conditions de travail.

Tous ces points sont vus pour **améliorer notre process** de production.

L'entreprise cherchera toujours à avoir l'**avis** des principaux intéressés avant de procéder à des **changements** dans le travail.

Que ce soit de manière **formelle**, en réunion, ou **informelle**, durant les journée de *team building*, la société reste à l'**écoute** de ses salariés.

• Renforcement des liens

En plus d'être à l'écoute de chaque salarié, la direction à mis en place plusieurs journées de *team building* par an, dans le but de **renforcer les liens** entre salariés.

Parmi ces **journées de cohésions** ont été organisés :
- une initiation au golf
- un parcours d'accrobranche
- une balade à cheval
- un bowling
- une visite des l'Open de tennis de Saint-Brieuc et de Taden
- plusieurs repas
- un rally
- un cours de cuisine

ATTESTATIONS

AMIDS
(Association Malouine d'insertion et de Développement Social)
est un **partenaire de longue date** dans le nettoyage de nos panneaux en mélaminé.

amids
ASSOCIATION MALOUINE D'INSERTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Saint-Malo, le 12 Janvier 2024

ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Laurent PICHON, Directeur de l'ASSOCIATION MALOUINE D'INSERTION ET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL - 52 Rue Monsieur Vincent 35400 SAINT-MALO.

Atteste que depuis 2013 la société EXPO OUEST, fait appel à nos services dans le cadre de nos chantiers/ateliers d'insertion, pour le nettoyage de panneaux.

Faite pour valoir ce que de droit.

Laurent PICHON
Directeur

amids
ASSOCIATION MALOUINE D'INSERTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
SIÈGE SOCIAL
52, rue Monsieur Vincent
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 21 00 95
Fax : 02 99 19 93 07
Courriel : contact@amids.fr
www.amids.fr
Association Loi 1901 - Déclaration d'Existence N°2766 du 12 juillet 1989
Siret 353 042 518 00058

ATTESTATIONS

Acteur de l'**économie sociale et solidaire** du Grand Ouest, **esatco** nous fournis **les broderies et flocages** nécessaires aux vêtements de travail de nos salariés.

esatco
CÔTES D'ARMOR

ÉTABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

Référence Client : DEXPOOU1

EXPO OUEST
ZA Les Landes

22490 PLOUER SUR RANCE

Attestation relative aux achats de fournitures, de sous-traitance ou de prestations de services auprès des entreprises adaptées, des établissements ou services d'aide par le travail, des travailleurs indépendants handicapés et des entreprises de portage salarial (2)
Déclaration annuelle des employeurs assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (3)

Vu les articles L. 5212-10-1, D. 5212-7 et D. 5212-22 du code du travail,
Vu l'article 38 de la loi no 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu le décret no 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et notamment les articles 5, 6 et 6-1,
Je soussigné, Emmanuel LE MERRER, en qualité de Directeur d'ESATCO ESAT - DINAN:

Les Pifaudais BP 46356 22 106 DINAN CEDEX
SIRET : 77556888400115
CPOM : 22000 5805
Téléphone : Tel : 02.96.87.33.33
Courriel : accueil.dinan@esatco22.fr

Atteste que :

(4) EXPO OUEST
ZA Les Landes

22490 PLOUER SUR RANCE

N° de SIRET : 42464354200048

Peut valoriser, en déduction de la contribution due au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, dans le cadre de la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés effectuée au titre de l'année civile 2023 , le montant calculé de la manière suivante :

Intitulé	*Calcul*	*Montant*
Montant 1: montant du prix hors taxes des fournitures, travaux ou prestations effectivement réglé (5) au cours de l'année (*) numéros de factures associées au montant 1	*Montant 1*	3 056,64€
Montant 2 /déductions: coûts de matières premières, des produits, des matériaux, de la sous-traitance, des consommations intermédiaires et des frais de vente et de commercialisation correspondant aux montants réglés visés dans le cadre du Montant 1	*Montant 2*	825,29€
Montant 3: montant du coût total de la main d'oeuvre	*Montant 3 = Montant 1 - Montant 2*	2 231,35€
Montant 4 : montant à valoriser dans le cadre de la déduction (6) avant plafonnement	*Montant 4 = Montant 3 * 30%*	**669,40€**

Fait à DINAN CEDEX, le 24/01/24

Le Directeur

Emmanuel LE MERRER

(*) N°Factures

DC86105 DC90017 DC90065

(1) Le client peut être un employeur privé ou un employeur public.
(2) Peuvent être valorisées par les clients les prestations délivrées par un salarié porté reconnu bénéficiaire de l'obligation d'emploi au sens de l'article L. 5212-13 du code du travail.
(3) L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés s'applique à tout employeur d'au moins 20 salariés.
(4) Pour le secteur privé, l'établissement client recevant cette attestation doit la transmettre à l'établissement qui a la charge, au niveau de l'entreprise, de la déclaration relative à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Pour le secteur public, l'attestation doit être transmise à l'employeur public qui assure la déclaration.
(5) La facture des contrats doit être réglée avant le 31 décembre de l'année au titre de laquelle la contribution est due.
(6) Le montant 4 correspond au montant à valoriser dans le cadre de la déduction avant plafonnement. Il revient à l'employeur d'opérer le calcul du montant déductible après application du plafond: Si le taux d'emploi direct est inférieur à 3 %, le montant à déduire est plafonné à 50 % de la contribution brute, si le taux d'emploi direct est supérieur ou égal à 3 %, le montant à déduire est plafonné à 75 % de la contribution brute.

ATTESTATIONS

Nous effectuons de **nombreux dons**, à des particuliers et à des associations, comme par exemple au **Comité des Fêtes de La Chapelle Chaussée**, offrant une seconde vie à nos articles.

La Chapelle en fête

3 avenue des chênes

35630 La Chapelle Chaussée

06.82.75.58.67

Reçu de don

Le 11 mai 2023

Don reçu dans le cadre de recyclage de : Expo Ouest International

Description : 20 éclairages industriels

1 lot de plaques de mélaminés blancs

1 lot de plaques transparentes

Je vous remercie et vous prie de croire en l'expression de nos salutations respectueuses.

Jérôme Porée

Président du comité des fêtes de La Chapelle Chaussée

Comité des fêtes
La Chapelle Chaussée
lachapelleenfete35@gmail.com